

CIRCULAIRE N° 25/ 2024 – 8 MARS 2024

Objet : CNAL

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues DDEN

Il y a très peu de Comités départementaux d'action laïque qui regroupent nos 5 organisations.

A notre connaissance, seuls les départements de Loire Atlantique et du Vaucluse fonctionnent dans cette configuration de tous ses composants.

Vous trouverez ci-joint un courrier commun du CDAL 44 adressé à la Secrétaire Générale du SE-UNSA et celle du CNAL.

Amitiés laïques et fédérales.

Pour rappel CIRCULAIRES objet : CNAL

- N°15/2024 du 16 février 2024 Suspension de la participation de la Fédération aux activités du CNAL jusqu'au congrès de Montpellier
- N°22/2024 du 4 mars CNAL